



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CORSE DU SUD

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°2A-2019-016

PUBLIÉ LE 5 FÉVRIER 2019

Sommaire

Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement du logement

2A-2019-01-30-001 - 2019 01 30 Arrêté portant subdélégation signature (10 pages)

Page 3

Direction Régionale de l'Environnement et de
l'Aménagement du logement

2A-2019-01-30-001

2019 01 30 Arrêté portant subdélégation signature

Arrêté portant sur les subdélégations de signature des budgets

- Vu** Le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- Vu** Le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions ;
- Vu** Le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'État ;
- Vu** Le décret n°2008-680 du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;
- Vu** Le décret n°2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Vu** Le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
-
- Vu** le décret n°2013-1041 du 20 novembre 2013 modifié autorisant la ministre chargée du développement durable à déléguer certains de ses pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents placés sous son autorité ;
- Vu** Le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** Le décret n° 2017-1075 du 24 mai 2017 relatif aux attributions du ministre de la cohésion des territoires ;
- Vu** Le décret n° 2017-1071 du 24 mai 2017 relatif aux attributions du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire
- Vu** Le décret du Président de la République du 27 avril 2018, portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER, préfète hors classe, en qualité de préfète de Corse, préfète de la Corse-du-Sud ;
- Vu** L'arrêté du 20 novembre 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État et des membres du corps des dessinateurs de l'équipement du ministère chargé du développement durable ;
- Vu** L'arrêté du 20 novembre 2013 modifié portant délégation de pouvoirs du Ministre chargé du développement durable en matière d'agents placés sous son autorité ;
- Vu** L'arrêté du 2 mars 2016 portant nomination de monsieur Daniel FAUVRE, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse à compter du 1^{er} mai 2016 ;
- Vu** L'arrêté préfectoral n°16-0659 en date du 6 avril 2016 portant organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse ;
- Vu** L'arrêté du 29 décembre 2016 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics

- Vu** L'arrêté du 3 février 2017 portant nomination de madame Sylvie LEMONNIER, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale adjointe de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse ;
- Vu** L'arrêté préfectoral n°R20-2018-05-22-009 du 22 mai 2018 portant délégation de signature à monsieur Daniel FAUVRE, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse ;

ARRETE :

ARTICLE 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature qui m'est conférée par l'arrêté préfectoral susvisé est subdéléguée à Mme Sylvie LEMONNIER, ingénieure en chef des ponts, des eaux et forêts, directrice régionale adjointe, et à M. Daniel CHARGROS, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, adjoint aux directeurs.

I- Subdélégations de signature en matière d'ordonnancement secondaire

ARTICLE 2 :

Subdélégation de signature est donnée directement aux chefs de service et aux agents désignés dans l'annexe 1 ci-jointe ainsi qu'à leurs intérimaires nommément désignés dans une décision d'intérim, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, concernant les titres de recettes, les demandes d'engagement, la liquidation et la constatation du service fait, selon l'ensemble des dispositions prévues par l'arrêté préfectoral susvisé.

ARTICLE 3 :

S'agissant en particulier des subventions et pour les arrêtés et les conventions attributifs, cette subdélégation est limitée aux subventions d'un montant inférieur à 23 000 €.

ARTICLE 4 :

Autorisation est accordée, aux agents figurant dans le tableau joint en annexe 2 au présent arrêté, à l'effet d'utiliser, dans le cadre de leurs attributions et compétences, et dans la limite fixée, les cartes d'achats nominatives.

II – Subdélégations de signature en matière de traitements et salaires, notamment les documents de liaison avec les comptables assignataires

ARTICLE 5 :

Subdélégation de signature est donnée directement à M. Michaël DORANTE, conseiller d'administration de l'Etat du développement et de l'aménagement durable, secrétaire général, à effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences, toutes pièces comptables et documents relatifs aux dépenses PSOP et HPSOP ainsi que tous les documents liés aux indus de rémunération pour l'ensemble des agents de son périmètre de compétence.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michaël DORANTE, subdélégation est donnée au même effet à Mme Marie-France DUHAMEL, ingénieure des travaux publics de l'État, cheffe du PSI.

III – Subdélégations de signature en matière de validation des actes dans l'application CHORUS - DT

ARTICLE 6 :

Subdélégation de signature est donnée directement aux agents figurant dans le tableau joint en annexe 1 au présent arrêté, désignés comme gestionnaires CHORUS DT, pour valider sur cette application, les ordres de mission, les engagements de crédits ou les pièces de mandatement correspondantes pour les personnels de la DREAL.

IV- Compétences de RBOP et RUO dans l'outil CHORUS

ARTICLE 7 :

Sont autorisés à effectuer dans CHORUS les actes liés à la détention d'une licence RBOP et RUO, dans le cadre de leurs attributions, Mme Vanina CANAVELLI, attachée d'administration de l'État, responsable de la mission de coordination régionale et Mme Elisabeth CORDELIER, secrétaire administrative de contrôle et du développement durable de classe exceptionnelle, contrôleuse de gestion.

V – Subdélégations de signature en matière de certification de service fait sur le BOP 162 « Programme des interventions territoriales de l'État (PITE)

ARTICLE 8 :

Subdélégation de signature est donnée directement à Mme Isabelle CHARDONNET-BARRY, attachée hors classe d'administration de l'Etat, cheffe du service logement aménagement et développement durable et à Mme Claire GAZZOTTI, ingénieure des travaux publics de l'État, cheffe de l'unité « programmes contractualisés », à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les certificats pour paiements (CPP) et les certifications de service fait (CSF) des opérations relatives au BOP 162 et à l'AFITF relevant du périmètre de la DREAL.

VI- Subdélégations de signature en matière d'administration générale

ARTICLE 9 :

Subdélégation de signature est donnée directement, dans le cadre de leurs attributions, à :

- monsieur Michaël DORANTE, conseiller d'administration de l'Etat du développement et de l'aménagement durable, secrétaire général, pour la gestion et la paie du personnel relevant des effectifs du MTES et du MCT affectés dans la zone de gouvernance, l'organisation et le fonctionnement de la DREAL ainsi que la passation des marchés. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michaël DORANTE, cette subdélégation est également donnée à madame Marie-France DUHAMEL, ingénieure des travaux publics de l'État, cheffe du pôle support intégré, pour la gestion administrative et la paie du personnel affecté dans la zone de gouvernance ainsi que pour l'organisation et le fonctionnement de la DREAL, et à madame Frédérique LEONCINI, technicienne supérieur en chef de l'économie et de l'industrie, cheffe de l'unité de gestion du personnel, pour la gestion administrative du personnel affecté en DREAL ;

- monsieur Claude MILLO, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, chef du service biodiversité, eau et paysage (SBEP) pour les affaires relevant de son service. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude MILLO, cette subdélégation de signature est également donnée au même effet à monsieur Fabrice TORRE, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, et à madame Maelys RENAUT, ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, adjoints au chef de service ;

- madame Isabelle CHARDONNET-BARRY, attachée hors classe d'administration de l'Etat, cheffe du service logement, aménagement et développement durable (SLADD) pour les affaires relevant de son service. En cas

d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle CHARDONNET-BARRY, cette subdélégation de signature est également donnée à M. Marc LEROY, attaché principal d'administration, adjoint à la cheffe de service et chef de la division «logement et aménagement» et à Mme Claire GAZZOTTI, ingénieure des travaux publics de l'État, cheffe de l'unité «programmes contractualisés», chacun dans le cadre de ses attributions ;

- monsieur Jacques NICOLAU, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement chef de mission, chef du service information, connaissances et prospective (SICP), pour les affaires relevant de son service ;

- monsieur Olivier COURTY, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines chef de mission, chef du service risques, énergie et transport (SRET), pour les affaires relevant de son service. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier COURTY, cette subdélégation de signature est également donnée à M. Sébastien BERGES, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines et à madame Caroline BARDI, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, adjoints au chef de service, ainsi qu'à M. Alexandre ELAPHOS, ingénieur des travaux publics de l'État et Mme Valérie DUGAD, secrétaire administrative, chacun dans le cadre de ses attributions.

ARTICLE 10 :

Toutes dispositions antérieures au présent arrêté en matière de subdélégation de signature pour des compétences de niveau régional sont abrogées .

ARTICLE 11 :

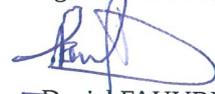
La signature du subdélégué et sa qualité devront être précédées de la mention suivante « Pour la préfète et par délégation le... ».

ARTICLE 12 :

Le secrétaire général de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Corse.

Fait à Ajaccio, le **30 JAN. 2019**

Le directeur régional de l'environnement
de l'aménagement et du logement



Daniel FAUVRE

Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de corse
tableau des subdélégations et habilitations informatiques

annexé à l'arrêté du DREAL n°

Service	Division, pôle, unité	Agents délégataires	Subdélégation de signature	Habilitations informatiques et rôles		
Nom du chef de service	Libellé	Nom, Grade et Fonction des agents	Subdélégation par BOP dans les limites autorisées par l'arrêté n° xxxxxx	Rôle valideur sur Chorus-F des DA, des subventions, de la Constatation Service Fait	Rôle saisisseur sur Chorus-F des DA, des subventions, de la Constatation Service Fait	Gestionnaire Chorus-DT
		Secrétariat général Michaël DORANTE Secrétaire général	135 159 174 181 203 207 217 (T2 et HT2) 333-01 333-02 723	NON	NON	NON
	Pôle Support Intégré	Marie-France DUHAMEL (ITPE) Chef du PSI	217 T2	NON	NON	NON
	Unité financière et immobilière	Valérie Sadtler (SACE) Cheffe de l'UFI	113 135 159 174 181 203 207 217 HT2 333-01 333-02 723	Valideur CF : - DA et DS de toutes les dépenses de la DREAL sur tous les BOP - Validation de tous les SF	Toutes dépenses	NON
		Pascal Cabuy (OPA) Responsable entretien Immobilier	333-01 333-02	NON	OUI	NON
SG	Unité des Moyens Généraux	Jean-François FERRER (TPE) Chef de l'unité UMG	113 135 159 174 181 203 207 217 HT2 333-01 333-02 723	Valideur CF : - DA et DS de toutes les dépenses de la DREAL sur tous les BOP - Validation de tous les SF	Toutes dépenses	OUI
		Denis BOUET (SACDD) Assistant	332-01	NON	OUI	OUI
		Pascal Caraccioli (Adjoint administratif) Assistant	333-01	NON	OUI	OUI
Service	Division, pôle, unité	Agents délégataires	Subdélégation de signature	Habilitations informatiques et rôles		
Nom du chef de service	Libellé	Nom, Grade et Fonction des agents	Subdélégation par BOP dans les limites autorisées par l'arrêté n° xxxxxx	Rôle valideur sur Chorus-F des DA, des subventions, de la Constatation Service Fait	Rôle saisisseur sur Chorus-F des DA, des subventions, de la Constatation Service Fait	Gestionnaire Chorus-DT
		Service Information, Connaissances et Prospective Jacques NICOLAU Chef du SICP	159 333-01	NON	NON	NON
SICP	Unité logistique Informatique	Pierre-Ange MARTOS (TSCDD) Chef de l'unité ULI	333-01	NON	NON	NON
Service	Division, pôle, unité	Agents délégataires	Subdélégation de signature	Habilitations informatiques et rôles		
Nom du chef de service	Libellé	Nom, Grade et Fonction des agents	Subdélégation par BOP dans les limites autorisées par l'arrêté n° xxxxxx	Rôle valideur sur Chorus-F des DA, des subventions, de la Constatation Service Fait	Rôle saisisseur sur Chorus-F des DA, des subventions, de la Constatation Service Fait	Gestionnaire Chorus-DT
		Service Logement Aménagement Développement Durable Isabelle CHARDONNET-BARRY Cheffe du SLADD	135 159 162 203 217 – action 6 (partenariat associatif)	Valideur CF : - DA et DS sur BOP 135 - DS sur 217 – action 6 (partenariat associatif) - dans le cadre des crédits gérés par le service sur le BOP 203 et 159	NON	NON
	Division Logement Aménagement	Marc LEROY (APAE) Adjoint au chef du SLADD Chef de la DLA	135 159 203 217 – action 6 (partenariat associatif)	NON	NON	NON
SLADD	Secrétariat	Rose BETTINI	-	NON	OUI	NON
	Unité Programmes contractualisés	Claire GAZZOTTI (ITPE) Cheffe de l'UPC	162 203	NON	NON	NON

Service	Division, pôle, unité	Agents délégataires	Subdélégation de signature	Habillations Informatiques et rôles		
Nom du chef de service	Libellé	Nom, Grade et Fonction des agents	Subdélégation par BOP dans les limites autorisées par l'arrêté n° xxxxxx	Rôle valideur sur Chorus-F des DA, des subventions, de la Constatation Service Fait	Rôle saisisseur sur Chorus-F des DA, des subventions, de la Constatation Service Fait	Gestionnaire Chorus-DT
Service Biodiversité, Eau et Paysages Claude MILLO Chef du SBEP			113 181	Valideur CF : - DA et DS sur BOP 113 - dans le cadre des crédits gérés par le service sur le BOP 181	NON	NON
SBEP	Ingénierie financière	Patricia FANUCCHI (SACS) Chargée de mission	-	NON	OUI	NON
	Division Biodiversité Terrestre	Fabrice TORRE (IDAE) Adjoint au chef du SBEP Chef de la DBT	113 181	Valideur CF : - DA et DS sur BOP 113 - dans le cadre des crédits gérés par le service sur le BOP 181	NON	NON
	Division Eau et Mer	Maelys RENAUT (IDAE) Adjointe au chef du SBEP Cheffe de la DEM	113 181	Valideur CF : - DA et DS sur BOP 113 - dans le cadre des crédits gérés par le service sur le BOP 181	NON	NON
	Division Eau et Mer	Marie Ange SANCI (adjointe administrative)	-	NON	OUI	NON
	Unité des Eaux de surface et souterraines	Marie-Ange DEFENDINI (CTA) Chargée de mission administrative et technique	113 181	Valideur CF : DA et DS sur BOP 113 et BOP 181	OUI	NON
Service Risques énergie et Transports Olivier COURTY Chef du SRET			174 181 203 207	NON	NON	NON
SRET	Mission administrative et financière	Alexandre ELAPHOS (ITPE) Chargé de mission	174 181 203 207	OUI	OUI	NON
	Mission administrative et financière	Valérie DUGAD (SA) Chargé de mission	174 181 203 207	OUI	OUI	NON
	Division énergie et contrôles	Caroline BARDI (IDIM) Adjointe au chef du SRET Cheffe de la DEC	174 181 203 207	NON	NON	NON
	Division énergie et contrôles	Valérie VERSINI	-	NON	OUI	NON
	Division Prévention Risques	Sébastien BERGES (IDIM) Adjoint au chef du SRET Chef de la DPR	174 181 203 207	NON	NON	NON

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de corse
tableau des cartes achats

annexé à l'arrêté du DREAL n°
(1 page)

Annexe 2

Porteur carte achat	Service	BOP	Montant TTC maximum annuel
Jean-François Ferrer	SG	333-01 dépenses de fonctionnement	25 000
Marc Leroy	SLADD	135 dépenses de fonctionnement	25 000
Olivier Courty	SRET	181-01-03 dépenses de fonctionnement	25 000
		203 dépenses de fonctionnement	25 000
Maelys Renaut	SBEP	113 dépenses liées aux activités du laboratoire d'hydrobiologie et de l'unité politique de l'eau et des milieux marins	25 000
		181-10-05 dépenses liées aux activités de l'unité hydrométrie	25 000

Le Directeur régional
de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de Corse

